

Convocation - Ordre du jour

Lyon, le 26 février 2025,

Affaire suivie par la Direction des affaires juridiques et
institutionnelles
Site Descartes
Mail : ca-secretariat@ens-lyon.fr

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à la séance plénière du conseil d'administration de l'Ecole normale supérieure de Lyon qui se tiendra le :

Jeudi 13 mars 2025 de 09H30 à 13H00
Salle des conseils - Site Monod

L'ordre du jour est arrêté comme suit :

0. Point d'actualité

I. PARTIE A (sujets d'orientation générale qui font l'objet d'une présentation orale et d'un échange)

I.1. Approbation du procès-verbal de la séance du 12 décembre 2024 (vote)

Décisions financières et budgétaires (vote) :

- I.2. Compte financier 2024 et affectation du résultat (+ rapport de gestion 2024 pour information)
- I.3. Tarification applicable aux reprises d'études et aux actions de formation continue
- I.4. Rémunération des membres de jury des concours d'entrée à l'ENS de Lyon

Décisions réglementaires (vote) :

- I.5. Schéma Directeur DDRS
- I.6. Fermeture du compte ENS de Lyon sur réseau social X
- I.7. Versement d'une allocation spécifique aux normaliennes et normaliens élèves fonctionnaires stagiaires en cas de redoublement
- I.8. Congés pour troubles menstruels
- I.9. Contingent C3 RIPEC campagne 2025
- I.10. Modification du diplôme ENS de Lyon

Echange avec Armelle Corpet et Maëva Luxey : Mentorat femmes et sciences pour les doctorantes

II. PARTIE B (sujets techniques qui peuvent sur demande faire l'objet d'une présentation orale et d'un échange)

Décisions budgétaires et financières (vote) :

- II.1. Remise(s) gracieuse(s)

Décisions réglementaires (vote) :

- II.2. Accord de Grenoble
- II.3. Rapport d'activité 2024
- II.4. Calendrier de formation 2025-2026
- II.5. Bilan et action CVEC 2024
- II.6. Modification du RE
- II.7. Livrables HRS4R
- II.8. Examen des demandes de dispense de remboursement d'anciens normaliens élèves en situation de rupture de l'engagement décennal
- II.9. Renouvellement des personnalités qualifiées CA Musée des confluences
- II.10. Programme annuel de prévention 2025 (pour information)
- II.11. Point sur les conventions

III. POINTS D'INFORMATION

- III.1. Projets d'établissement (version de travail) : consultation des instances
- III.2. Retour sur les élections étudiantes de janvier 2025 et désignation des représentants des étudiants et élèves au sein des commissions et conseil
- III.3. Evolution télétravail

IV. QUESTIONS DIVERSES

Je vous rappelle que les dispositions relatives à la représentation des membres du conseil par mandat prévues par le règlement intérieur sont applicables (procuration en annexe).

L'ensemble des pièces pouvant éclairer les débats est consultable sur la plateforme dédiée au conseil d'administration à l'adresse suivante : <https://extranet.ens-lyon.fr/conseil-administration>.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de ma considération distinguée.

Le Président de l'ENS de Lyon,

Emmanuel Trizac

